N° 4. — (Nouvelle série). — 29 Janvier 1946

france football

BULLETIN HEBDOMADAIRE PUBLIANT L'OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Compte Chèques Postaux : Paris 5320-95
Adresse Télégraphique : Franfoot, Paris

31, rue Bergère — PARIS-9e
Téléphone : Provence 37-21

Abonnements : 200 fr. par an
(Les abonnements partent du 1er de chaque mois.)

PROBLÈMES DU TEMPS PRÉSENT

La technique de la Coupe est-elle immuable ?

Ou serait-il opportun de suivre nos amis d'Angleterre qui ont, cette année, innové en la matière?

par Maurice PEFFERKORN

Tout ce qui nous vient de la patrie du football conserve à nos yeux un caractère sacré Et ce ne sont pas, je pense, les quelques échecs, à vrai dire répétés, des équipes anglaises et écossaises devant celles du continent (la plus récente étant le match nul de l'Ecosse et de la Belgique) qui entament sérieusement le prestige du football britannique. Nous restons persuadés en effet que ces insuccès ne sont que passagers et que, d'ici mars, nous reverrons le véritable visage du football d'Outre-Manche.

Ainsi donc, lorsque l'on a créé en France la Coupe, on s'est borné à copier à peu près textuellement la formule anglaise. L'élimination sur un seul match, le tirage au sort des adversaires (un peu plus tôt ou un peu plus tard) ne paraissent pas devoir être jamais contestés. En un mot la consigne était de laisser au hasard le maximum de chances dans ce genre d'épreuves.

En Angleterre, on allait plus loin encore, puisque, sauf pour les demi-finales et la finale de la Coupe, les terrains n'étaient pas neutres. Les matches étaient disputés sur le terrain de l'un des deux adversaires en présence.

En France, nous n'avons jamais osé adopter cette formule. Nous avons limité le rôle du hasard dès qu'intervenait le tirage au sort. Et cela a donné lieu d'ailleurs à des complications ferroviaires parfois invraisemblables, pour ne pas dire provocantes.

Or voici que d'Angleterre nous parvient une nouvelle qui bouleverse toutes nos conceptions en matière de Coupe, qui fait bon marché de la philosophie que nous avons bâtie sur la technique de cette épreuve.

Cette saison, en effet, les matches de la Coupe d'Angleterre sont disputés par aller et retour. Les clubs qui se sont rencontrés le samedi sont à nouveau en présence le mercredi qui suit.

Cette révolution, qui est passée chez nous à peu près inaperçue, modifie profondément le caractère de la Coupe. S'inspirant d'un principe de championnat, elle introduit dans l'épreuve un adoucissement à la rigueur du sort et préconise le knock-out en deux temps.

(VOIR SUITE EN PAGE 2)

SAMEDI ET DIMANCHE

Allons-nous avoir de nouvelles surprises dans la Coupe ?

Peut-être, mais en tout cas moins retentissantes que les précédentes

La Coupe entre maintenant dans une phase nouvelle ; les surprises — et il y en aura ! — n'auront pas le retentissement des précédentes, les qualifiés se trouvant de valeur nettement plus voisine.

L'homme infaillible — aïe ! — qui sévit quelques colonnes plus loin vous donne son avis sur les matches de dimanche. Arrêtons-nous à ceux qui paraissent devoir être les plus disputés : Sochaux-Montpellier, Rouen-Lens, Marseille-Le Havre, Lille-Nancy.

(Voir suite en page 3)

A nos abonnés

Nous nous excusons auprès de nos abonnés et de tous les dirigeants de clubs du retard exceptionnel avec lequel leur parviendra sans doute le présent numéro. Ce retard est dû à des circonstances indépendantes de notre volonté.

LENS EN ECHEC A SAINT-OUEN

Henry, rabattu au centre, tente de shooter ; Bersoullé lui soufflera la balle et dégagera son camp. De gauche à droite : Delfour, Nuevo, Henry et Bersoullé. (Photo Bienvenu)

LA TROISIEME DEFAITE CONSECUTIVE DES STEPHANOIS

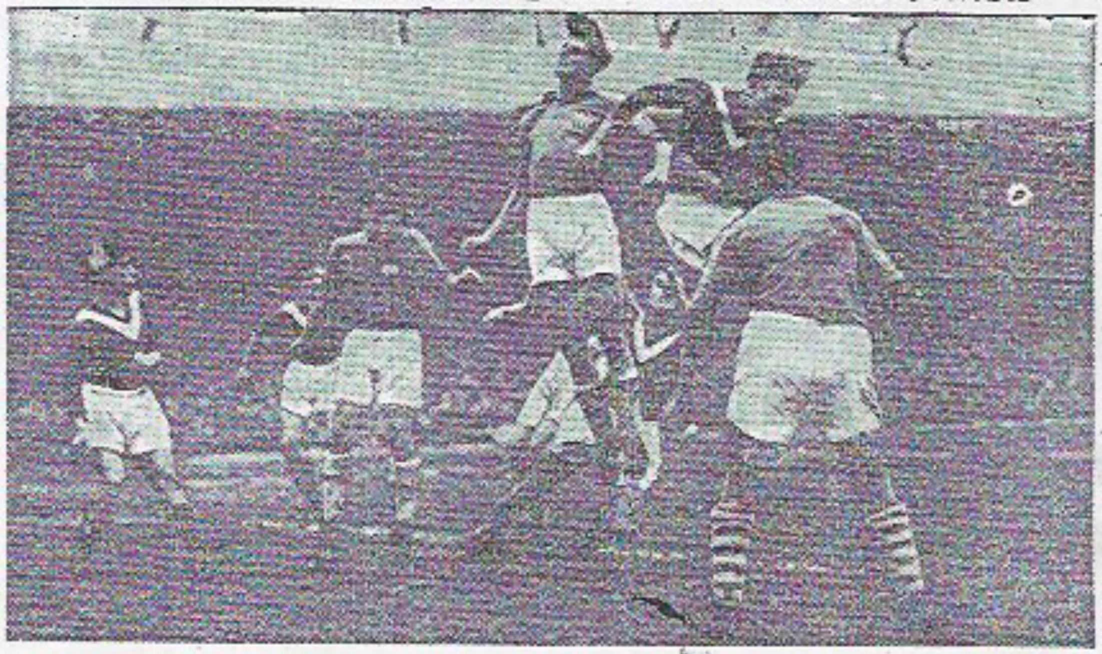

Rouen attaque mais Cuissard dégage d'une belle détente malgré l'opposition de Duchesne, l'excellent avant-centre rouennais, auteur du but vainqueur. De gauche à droite : Vela, Rich, Cuissard, Leprévost, Duchesne, Allar (de dos). Photo Bienvenu

France-Hollande en bonne voie

La Hollande vient de faire savoir qu'elle pouvait espérer présenter, en fin de saison, une équipe convenable et que, en conséquence, elle donnerait suite à l'invitation formulée par la 3 F. voici quelque trois mois.

Nous aurons donc un France-Hollande.

Quand ? Aux alentours de la Pentecôte...

Qu'en pensez-vous ?...

Des informations, venues de tous les coins de France, nous permettent d'assurer que les footballeurs amateurs se plaignent que l'on ne s'efforce pas de ressusciter les matches internationaux amateurs.

Les circonstances actuelles ne facilitent pas de telles rencontres, nous dira-t-on. D'accord ; cependant, elles ne s'y opposent pas absolument. Le plus difficile serait de trouver un adversaire véritablement 'amateur'!! En cherchant bien et en faisant appel à l'esprit sportif de nos voisins, pourquoi pas?

Qu'en pensent nos lecteurs?

Nous lançons l'idée et nous en poursuivrons la réalisation, si vos suffrages nous soutiennent, en transmettant votre désir à la 3 F.

POINTS DE VUE

Après le match JEUNES-ARMÉE de L'AIR

Comment il a été vu par :

Lucien GAMBLIN

C'est avec plus d'attention, que de curiosité que nous avons suivi le déroulement du match « Jeunes de France » contre « Armée de l'Air ». Et à l'issue de la partie nous étions fort satisfait d'avoir vu à l'œuvre au cours d'un vrai match, vingt-deux de nos espoirs les plus sérieux.

En effet, le match du Parc des Princes ne peut pas, à beaucoup près, être comparé à ces pâles exhibitions de joueurs désabusés, et singeant les vedettes du théâtre ou du cinéma, qui ne daignaient pas se livrer au cours de ce que l'on osait appeler « Entraînement de l'Equipe de France » !

Jeudi nos espoirs jouaient leur réputation et leur avenir ! Vaillamment ils ont combattu, ne ménageant pas leurs efforts pour s'imposer et obtenir la consécration du public parisien, qui, il faut bien le dire, est la seule qui fait force de loi.

Résultat ! Des talents se sont affirmés. D'autres se sont précisés et des promesses sérieuses ont été enregistrées.

(Voir suite en page 2)

Gaston BARREAU

Il est regrettable que le match qui opposait l'équipe des Jeunes de France à celle de l'Armée de l'Air n'ait pas obtenu le succès d'affluence qu'il méritait et l'on ne comprend pas très bien cette désaffection du public habitué de nos grandes parties. Alors que tout le monde réclame qu'il soit fait, au sein de nos équipes représentatives, une place plus large à nos jeunes footballers, cette preuve d'indifférence est pour le moins

étrange. Certes chacun à ses occupations et le jeudi n'est pas jour ouvrable ; pourtant je suis persuadé que s'il s'était agi d'un match de championnat de Division nationale, le Parc des Princes aurait été plus abondamment garni.

Ceux qui, en l'occurrence, se sont abstenus ont eu grand tort, car nous avons assisté à une rencontre joliment disputée, au football clair, rapide, joué avec la fraîcheur et l'enthousiasme qui sont l'apanage de la jeunesse. Peut-être les puristes n'y ont-ils pas trouvé absolument leur compte, mais ce serait faire preuve de la plus grande injustice de reprocher aux vingt-deux joueurs les petites erreurs tactiques et techniques qu'ils ont pu commettre, car on ne doit pas oublier que ces jeunes gens n'en sont qu'au début de leur carrière et qu'ils ne possèdent pas encore la maturité et l'expérience que les années qui viennent leur permettront d'acquérir.

Il était loisible de supposer que l'équipe de l'Armée de l'Air, par l'habitude qu'ont ses joueurs d'opérer ensemble et en raison des succès qu'elle a déjà obtenus finirait par l'emporter, mais la résolution de leurs adversaires, leur volonté de bien faire et leur désir d'être jugés favorablement détruisit ce pronostic.

(Voir suite en page 2)

LA GRAND'PEUR DES MAL PLACES

Pas d'accident dans l'ascenseur !

par Emm. GAMBARDELLA

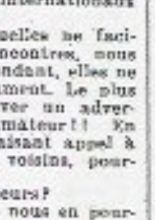

Les pêcheurs de chez moi qui s'en vont au marché vendre leurs paniers de crabes ont coutume de dire au gosse qui les porte : « Secoue-les de temps en temps ! Sans ça, ceux qui sont au fond mourront asphyxiés ! »

On ne saurait avoir de pareilles craintes en ce qui concerne les clubs qui sont au fond de ce panier de crabes qu'est le championnat professionnel de la division nationale ; les derniers, veux-je dire.

Car les bougres ne paraissent pas avoir envie de mourir soit d'asphyxie, soit de tout autre mort. Ce sont eux — les derniers résultats en font foi — qui se démènent, qui s'agitent le plus. C'est un épisode de l'éternelle lutte entre ceux qui se croient à l'abri et ceux qui s'estiment menacés !

Les quatre derniers sentent déjà les darder les flammes de cet enfer qu'est la relégation : ils voudraient bien en éloigner leurs chausses, leurs basques et leur contenu. D'où leurs efforts. La descente automatique est une invention diabolique qui rendrait des forces aux paralytiques. Surtout lorsqu'en somme, c'est le cas, elle atteint bien près du quart de l'effectif total.

Le résultat des efforts des mal classés, c'est qu'ils se rapprochent de ceux qui les précèdent. Et que bien fin serait celui qui pourrait dire qui, finalement, prendra l'ascenseur pour la descente !

On prévoit que ce n'est qu'au cours des ultimes journées qu'on connaîtra les victimes. Et qu'il est même possible qu'on soit obligé pour départager les ex-aequo, de faire appel au goal average.

Il ne faut pas être grand clerc pour

(VOIR SUITE EN PAGE 2)

aux échos DU BALLON

Explication autour d'un verre

Après le match Jeunes-Armée de l'Air, une réception réunissait, à *France-soir*, les joueurs, les dirigeants de la 3 F, les aviateurs de la section sportive de l'Armée de l'Air et, bien sûr, les sympathiques directeurs du journal. Ambiance cordiale, sportive et non pas... assassine!

On leva très simplement son verre à la prospérité du football, à sa liberté aussi. On parla de l'avenir, des jeunes, des rencontres possibles, de l'entrainement de l'équipe de France.

Et autour de la table, le verre à la main, on s'expliqua sur la Coupe! Tout ne finit pas par des chansons, mais sur une poignée de main chaleureuse qui laisse prévoir que notre confrère apportera au football toute l'aide dont il est capable.

Le football entre dans la vie

Avant cette réception, une conversation animée réunissait, dans le bureau directorial, MM. Jules Rimet, Jurgensen et Salmon, co-directeurs de France-soir, le commandant Colmal, officier d'état-major du général Valin, ancien équipier du T.O.E.C., le colonel Duperrier, Jean Eskenazi, Dufer et d'autres.

La jeunesse des responsables d'un journal d'une telle importance étonna et satisfait, tout ensemble. M. Jurgensen rappelait qu'il avait abandonné le football, trop occupé par ses études, lorsque Henri remplaçait Cottnet dans le onze national. Tous les assistants parlaient du football en connaisseurs.

Que les temps ont changé!

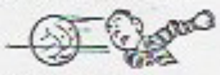

La R.A.F. en France

Le match de jeudi a mis de nouveau en vedette l'équipe de l'Armée de l'Air, dont la qualité est indéniable et dont la défaite devant les Jeunes n'est pas sans appel.

Est-ce pour cela que l'on reparle d'une rencontre Armée de l'Air-R.A.F. où les enfants seraient encore conviés? Ce n'est qu'un bruit, mais il a quelques chances de se concrétiser.

La vengeance

Au cours du match Saint-Etienne-Racing Club de Paris, le onze parisien fut assez malmené par l'équipe stéphanoise.

Les « Pingouins » en quittant la cité stéphanoise, ne manquèrent pas de déclarer à leurs adversaires « qu'on se retrouverait, au cours du match retour ».

Emile Bongiorni, lui, n'eut pas la patience d'attendre le match qui opposera Saint-Etienne au Racing le 29 mai.

Retrouvant jeudi devant lui Cuissard, son adversaire direct, il commença dès le début du match à « lui faire sentir sa puissance musculaire ».

Résultat : Comme Cuissard refusa le combat et s'efforça de jouer « son match », il brilla plus que « Milo » qui fut conspué, alors que le Stéphanois était applaudi.

Les gosses sont pour l'offensive

Ce n'est pas découvrir l'Amérique de déclarer que l'offensive, en football, comme en tout sport, est le principal attrait d'un match. On s'en rendit bien compte une fois de plus jeudi au Parc des Princes, au cours de l'opposition des équipes des Jeunes de France et du onze de l'armée de l'air.

Mais plus encore que les spectateurs habitués et témoins de nos matches les cinq mille écoliers « invités » à la réunion accusèrent leur préférence pour l'attaque au détriment de la défense.

Chaque fois qu'une ligne d'attaque déclenchait une offensive spontanée, tous les gosses exultaient leur enthousiasme. Mais quand un arrière ou un demi pressé par un adversaire passait le ballon à son gardien de but, il s'attirait une bordée de sifflets et de huées.

Les enfants savent de bonne heure préciser leurs désirs et appuyer leur façon de considérer les choses!

Jugement sur le football européen

Le colonel Thomas-Duco a mis à profit son voyage en Europe pour se faire une opinion sur le football du vieux continent. Il a vu de nombreux matches, notamment Suisse-Italie et France-Belgique. Son opinion n'est pas flatteuse pour certains! Le jeu italien trouve à peine grâce devant lui; le jeu suisse, pour réaliste qu'il soit, manque de qualités techniques; quant au belge, il ne résisterait pas une minute au jeu sud-américain et une rencontre Belgique-Argentine se terminerait par un score d'au moins six à zéro en faveur des Argentins! Par contre, le colonel Thomas-Duco paraît avoir une certaine admiration pour le jeu anglais et réserve son jugement sur le résultat possible d'un choc entre les football anglais et argentin.

Mais la France? Elle mérite mieux que le résultat de Bruxelles, beaucoup mieux même; la courtoisie diplomatique de notre interlocuteur ne nous a pas permis d'en savoir davantage!

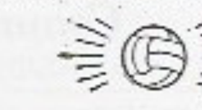

Un concurrent pour Ben Barek

Une dépêche de Londres émanant du correspondant de *Paris-Presse*, nous informe qu'une nouvelle étoile est née! Il s'agit de Mohamed El Guindy, soudanais de noble race, mobilisé dans l'armée britannique et qui utilisait les loisirs que la guerre lui laissait, à jouer au ballon. Son unité ayant goûté probablement longtemps les joies du repos, Mohamed El Guindy se perfectionna dans le maniement de la balle et y obtint un tel succès qu'il fut surnommé « le prince noir du football! »

Sa renommée parvint aux oreilles des dirigeants anglais et actuellement Huddersfield Town et Chelsea se disputent les faveur de la belle! On ne sait lequel l'emportera... à moins qu'un troisième larron (que l'on dit être un club français), ne s'empare du jeune Mohamed qui préfère peut-être le doux climat méditerranéen au brouillard de l'Angleterre!

On demande...

Nous avons reçu d'un lecteur, malheureusement anonyme, une fort intéressante lettre. Notre correspondant demande que des rencontres soient organisées le jeudi pour permettre des contacts entre des formations jeunes sélectionnées par les pros et les amateurs et d'inviter la jeunesse des écoles à ces matches.

Et notre lecteur ne voudrait pas que l'on s'arrêtât à Paris; il parle de Bordeaux, Lille, Marseille...

L'idée est séduisante, mais difficilement réalisable actuellement, en raison des moyens de transport.

A la commission de propagande d'en juger!

Par contre...

Une réalisation qui, par contre, serait possible : grouper ces jeunes en fin de saison, comme on envisage de le faire pour leurs aînés, les entraîner en commun et les opposer à une ou deux formations de grande valeur : équipe championne d'Angleterre, de Suisse, de Belgique.

Ainsi, les jeunes s'accoutumeraient à la sélection et aux rencontres internationales; ils acquerraient l'esprit « équipe de France ».

Place aux jeunes, comme dit Mattler!!

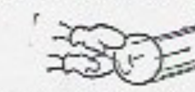

Le football et... l'amour

Sait-on qu'aux U.S.A., le football est fortement brimé par les... jeunes filles? Alors que tous les enfants jouent au ballon — comme partout! — lorsque vient l'âge adulte, les jeunes gens se portent vers le base-ball, à la demande des jeunes filles, qui considèrent ce sport comme plus aristocratique et plus apte surtout à faire gagner la popularité. Et pour gagner le cœur de la belle, adieu football, vive le base ball!

Chez nos voisins...

Angleterre

LA COUPE (1/16 de finale)

Barnsley	3	Rotherham	0
Birmingham	5	Watford	0
Blackpool	3	Middlesbrough	2
Bolton	5	Liverpool	0
Manchester C	3	Bradford	1
Brighton	3	Aldershot	1
Bristol	3	Brentford	1
Charlton	5	Wolves	2
Chelsea	2	West Ham	0
Derby	1	West Bromwich	0
Manchester U.	1	Preston	0
Aston Villa	4	Millwall	2
Sheffield W.	5	York	1
Q.P. Rangers	1	Southampton	0
Stoke	2	Sheffield U.	0
Sunderland	3	Bury	1

Ecosse

DIVISION A

Aberdeen	7	Queen of South	1
Clyde	3	Hamilton	2
Falkirk	4	Celtic	2
Hibernians	4	Third Lanark	0
Kilmarnock	2	Partick	1
Motherwell	5	St-Mirren	1
Hearts	1	Queen's Park	0
Glasgow Rangers	4	Morton	4

DIVISION B

Albion Rovers	2	Airdrie	1
Alloa	3	Arbroath	1
Dundee	4	Cowdenbeath	1
Raith R.	4	Dundee United	1
St-Johnstone	2	Ayr	2
Dumbarton	6	Stenhousemuir	1

Espagne

LE CHAMPIONNAT

Real Madrid	1	Sevilla	1
Athletico Bilbao	2	Oviedo	1
Real Murcia	2	Valencia	2
Celta	4	Espagnol	1
Castellon	2	Gijon	0
Hercules	1	Alcoyano	0
Barcelona	2	Athl. Aviation	1
Betis	6	Arragona	1
Salamanca	0	Cordoba	0
Coruna	4	Jerez	1
Santander	3	Cuesta	1
Mallorca	1	Zaragoza	1
Sabadell	1	Real Sociedad	0
Granada	6	Ferrol	3

Belgique

LE CHAMPIONNAT

Antwerp	2	Bruges	1
Union St-Gilloise	1	Niklass	0
Lierse S.K.	4	Tilleur	1
Standard	2	Ol. Charleroi	1
C.S. Forestoise	3	Berschoot	2
Anderlecht	9	Boom	2
La Gantoise	r.	F.C. Liégois	
Endracht	r.	Berchem	
Racing C.B.	r	White Star	

Italie

LE CHAMPIONNAT

(Zone Nord)

Sampierdarena	1	Andrea Doria	0

(Zone Sud)

Rome	2	Pescara	2
Lazio	2	Salerne	1
Naples	2	Bari	1
Livourne	2	Siciliane	1

LA GRAND' PEUR DES MAL PLACES

Pas d'accident dans l'ascenseur!

(Suite de la 1re page)

pronostiquer que les matches de la fin du calendrier seront déterminants ; et donc qu'ils seront capitaux ; et donc qu'ils risquent d'être joués avec un acharnement à base de désespoir.

Acharnement, désespoir ; autant d'états d'âme qui seraient générateurs d'incidents si l'on n'y veillait. On y veille, en vertu de ce bon vieux principe que « gouverner, c'est prévoir ».

Le Comité directeur du groupement a donné des instructions à ses délégués pour que les rencontres de championnat soient surveillées avec un soin et une sévérité accrus à mesure qu'on s'acheminera vers son dénouement.

Et aussi pour que lorsqu'un joueur blessera volontairement un autre joueur, il reste sur la touche aussi longtemps qu'y demeurera sa victime ; et cela après que l'arbitre l'aura au préalable expulsé du terrain.

On voit, je pense, toute l'importance de cette mesure directement inspirée de la vieille loi du talion.

Enfin comme des controverses officieuses avaient fini par s'élever en ce qui concerne l'ampleur de la largesse consentie par le F.C. de Metz au Havre Athletic Club, toujours en ce qui concerne la descente automatique, le Comité directeur a tenu à faire préciser la portée de cet acte de générosité par l'assemblée générale elle-même.

Et si cette précision a été admise sans débats et sans difficultés, c'est peut-être tout simplement qu'elle est intervenue à un moment où les bénéficiaires et les victimes de la descente automatique ne sont point encore désignés.

...Et où, par la suite, chacun peut espérer qu'il restera à l'étage supérieur et n'aura pas à utiliser l'ascenseur ; l'ascenseur, instrument dangereux et qu'il convient de n'actionner qu'avec précautions, surtout lorsque, contrairement à l'usage, on l'emploie non seulement pour la montée, mais encore et surtout pour la descente...

Emm. GAMBARDELLA.

AU SPRINT...

— M. Savick va prendre le soleil. Il sera le 5 février à Montpellier, le 6 à Marseille et le 9 à Nice, pour y parler d'arbitrage.

— Concurrent possible de O'Flanagan, le Marseillais Dard passerait, dit-on, au rugby 13!

— Marseille n'a pas obtenu le transfert, au Parc, de son match contre Le Havre. Mais qu'il se rassure, le public audonien n'est pas rancunier.

— Battu sur le terrain, battu sur le tapis vert, le Stade de Reims va-t-il trouver l'occasion d'une troisième défaite?

— Jeudi prochain 31 janvier, une sélection du G.M.P. rencontrera, à 15 heures, à Saint-Ouen, le Royal Engineers.

— Paris-Prague est enfin définitivement conclu pour le 17 mars.

— Après un long silence, « l'Information sportive de Montpellier » reparaît ainsi que « les Sports du Forez ». Bonne chance, amis d'une noble cause!

Pronostics pour samedi et dimanche prochains

C'EST ARRIVÉ... DEMAIN

Nos favoris sont indiqués en caractères gras

Coupe de France — 16es de finale

Angers : Bully-**Toulouse**.
Lyon : **Cannes**-Amiens.
Marseille : Sochaux-**Montpellier**.
Bordeaux : Angoulême-**Red Star**.
Clermont : **Alès**-Lyon.
Nancy : Colmar-**Strasbourg**.
Saint-Etienne : **Perpignan**-Le Mans.
Rennes : Angers-**R.C. Paris**.
Paris : Rouen-**Lens**.
Niort : C.A. Paris-**Girondins**.
Saint-Ouen : **Marseille**-Le Havre.
Angoulême : Aniche-**Clermont**.
Lille : Stade-**Orléans**.
Toulouse : **Sète**-Brive.
Rouen : **Rennes**-Le Vésinet.
Reims : **Lille**-Nancy.

×

Les matches Marseille-Le Havre et Sète-Brive se disputeront le samedi 2 février ; les autres le dimanche 3 février à 14 h. 30.

POINTS DE VUE

Après le match JEUNES-ARMÉE de L'AIR

Comment il a été vu par :

Lucien GAMBLIN

(Suite de la première page)

Les « Jeunes de France » ont battu le onze des aviateurs par 3 buts à 1 (mi-temps 0-0). Mais le résultat chiffré n'était pas le but du match.

Il n'y avait guère au Parc des Princes que les cinq mille écoliers invités pour s'enflammer sur la partie (Ils n'y manquèrent pas du reste). Mais les « Espoirs » semblèrent avoir compris qu'un succès augmenterait leur cote. Ils firent tout ce qui était dans leurs possibilités pour y parvenir. Ils y réussirent et leur succès fut complet.

Complet, car la majorité d'entre eux s'imposa de belle façon.

Jouant avec l'esprit qui convenait. Rapides, précis incisifs et avec une fraîcheur d'âme qui est le propre de la jeunesse, nos bleus ont donné un départ de choix à ce que l'on a convenu d'appeler « La politique de l'Equipe de France ». Cinq hommes ont dominé les débats. Le portier *Domingo* (Stade Français) qui fut bien meilleur que le samedi précédent devant Nancy, *Marche* (Reims), qui nous a rappelé le Marche de la fin de la saison dernière et qui aurait droit sur sa partie de jeudi de prendre place d'office dans le onze national. *Huguet* (St-Etienne) bel athlète aux moyens exceptionnels, doué d'une très bonne frappe du ballon et déjà, autoritaire dans le jeu, qui ne tardera pas à imposer sa candidature à la cape.

CUISSARD de Saint-Etienne.
Vu par G. de Ferrier.

Cuissard (St-Etienne) très près de Braun, de qui il ne possède pas encore la maîtrise, mais qui tient son rôle de fort jolie façon, et nous a surpris par l'aisance avec laquelle il évolue, étant donné surtout qu'il ne joue demi-centre que depuis le début de la saison. Cuissard a mérité jeudi le titre de comingman n° 1 au poste de demi-centre. En passant, il convient de le féliciter pour avoir conservé son sang-froid devant les attaques « nerveuses » de Bongiorni, qui voulait se venger.

Tempowski, lui, fut tout simplement le meilleur joueur des vingt-deux qui étaient présents. Sa maîtrise du ballon, sa facilité d'évolution, sa connaissance du football et son abnégation furent très remarquées. Si M. Barreau devait former une équipe de France demain, il est certain, que Tempowski y figurerait comme intérieur.

Six espoirs à court terme

Mais en plus de ces cinq joueurs des footballeurs de classe certaine ont démontré qu'il faudrait bientôt que leurs anciens comptent avec eux. Ce sont : *Jonquet* (Reims), *Carré* (Le Havre), *Favre* (Montpellier), *Gabet* (Racing), *Scotti* (Marseille), *Flamion* (Reims).

Que leur manque-t-il aujourd'hui ?

La maturité qui vient avec la pratique et l'expérience que le temps apporte au contact des « anciens ». Mais ils sont professionnels et ne tarderont pas à acquérir ce qui leur fait encore défaut.

Jonquet se signala surtout par sa facilité, Carré par sa finesse, Favre par sa vitesse d'action et son adresse, Gabet par son démarrage et sa sûreté, Scotti par son sens du jeu et Flamion par son efficacité et son aisance à éviter l'adversaire.

Et Salva ? Salva jouant demi-centre n'a pas, à notre avis, fait aussi bien qu'à l'arrière-gauche. Certes il ne joua pas un mauvais match, mais on ne peut dire qu'il s'imposa. Peut-être aussi lui faut-il s'acclimater à son nouveau poste. Nous verrons plus tard ce que cela donnera, si Fischer et Baron décident de continuer l'essai.

Le petit portier de l'Aviation Landi s'est attiré beaucoup de compliments grâce à son adresse et sa souplesse

Mais il est bien petit.

Gaston BARREAU

(Suite de la 1re page)

Si quelques joueurs se mirent en évidence, on ne peut que se féliciter du jeu d'ensemble fourni par les deux équipes. On pouvait craindre pour l'équipe des Jeunes, le manque de cohésion étant donné que les éléments qui la formaient n'avaient jamais joué à côté les uns des autres. l'observance stricte des consignes de jeu qui leur avaient été données, fit disparaître rapidement cette appréhension, car l'entente se fit assez promptement.

Les deux défenses furent excellentes surtout en première mi-temps et si le départ de Huguet, victime d'un claquage désorganisa quelque peu l'équipe des Jeunes, la gêne qui en résulta disparut assez vite grâce à l'effort fourni par chacun des joueurs pour pallier à ce sérieux handicap. De tout cela il résulte que des hommes comme Marche, Jonquet, Cesia, Scotti, Flamion, Grégoire, Domingo, Bican, Favre, Cuissard peuvent être appelés dans l'avenir à figurer dans l'équipe nationale et s'y bien comporter. Il en est d'autres qui eux aussi, peuvent avoir cette espérance, les trois matches nord-sud qui auront lieu le 3 mars nous les révèleront certainement.

J'ai entendu dire par certains spectateurs que l'équipe des Jeunes, telle qu'elle a joué jeudi, aurait battu la Belgique lors du dernier match international! C'est possible mais cela n'est pas certain, car, à mon sens, il est toujours hasardeux en match international, de sélectionner une formation composée uniquement de jeunes joueurs, l'exemple fourni par la Belgique l'an dernier en est une preuve. Cette année les dirigeants belges ont agi autrement. Il ne faut pas oublier que pour certains jeunes footballers, un mauvais début en match international peut influer fâcheusement sur leur carrière. La vérité c'est je le crois, de pouvoir étayer les jeunes talents par d'autres plus expérimentés à condition naturellement que ces derniers soient encore brillants.

La journée de jeudi nous permet de constater qu'après la dure période que nous avons passée et certaine expérience qui n'était pas précisément faite au bénéfice des jeunes, loin de là, nous pouvons envisager l'avenir avec une certaine sérénité à condition toutefois que par un travail soutenu et intelligent les progrès constatés s'accentuent. Les clubs et les entraîneurs y ont le plus grand intérêt et je suis sûr qu'ils ne failliront pas à ce devoir qui leur incombe.

La technique de la Coupe est-elle immuable ?

(Suite de la 1re page)

On se demande pourquoi les Anglais ont ainsi innové après plus de soixante ans d'expérience de la Coupe. Il n'est d'ailleurs pas certain que cette formule soit définitive. Il se peut fort bien que, lorsque les championnats de la League auront repris sous leur forme d'avant-guerre, la Fédération en revienne à l'application stricte de la formule qui a tant fait pour la propagande du football dans le monde.

Peu nous importe d'ailleurs les raisons qui ont amené les Anglais à agir de la sorte. La question que nous nous posons est de savoir s'il convient d'édulcorer la Coupe de France comme vient de l'être celle d'Angleterre.

A cela, nous n'hésitons pas à répondre négativement. Si nous voulons en effet une épreuve qui soit marquée du sceau de la régularité, nous avons les championnats amateurs et professionnels. Il est bon que Coupe et championnat s'inspirent de principes aussi différents que possible.

Nous savons trop quel puissant élément de propagande constitue le knock-out en un seul temps pour renoncer à cet avantage. L'élément-surprise est capital en Coupe. Il faut le maintenir au maximum.

Le match aller et retour l'entame singulièrement. Et en un temps où l'on a parlé d'assassinat des clubs amateurs, il semble que c'en serait un très caractérisé que de décider l'aller et retour. Peu de clubs amateurs résisteraient à une double confrontation avec une équipe pro.

Et puis il paraît vraiment peu indiqué de demander à des clubs amateurs de jouer leur match retour en semaine, car c'est obligatoirement en semaine que ce retour doit avoir lieu. même pour des équipes pros cette obligation ne peut se concevoir, car leur tâche est suffisamment lourde comme cela. Nous sommes à peu près certains qu'il y aurait en France une quasi-unanimité contre cette innovation.

Nous supposons enfin que la formule de l'aller et retour s'appliquerait à la finale comme à tous les matches qui la précèdent. En vérité ne serait-ce pas diminuer singulièrement le prestige de cette finale que de la jouer en deux fois ? Ce n'est certainement pas le cas de dire : *bis repetita placent*.

D'autres pays ont sur le continent admis pour leur Coupe ce principe des matches aller et retour. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles l'épreuve est restée toujours au second plan chez eux.

Gardons notre Coupe telle qu'elle est tant que sa formule n'aura pas cessé de plaire. Et nous n'en sommes pas là !

Maurice PEFFERKORN

COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE

La défaite de St-Etienne par Rouen a remis en jeu le titre de Champion de France

LILLE, LENS et ROUBAIX : Trois postulants de qualité à la première place

par Lucien GAMBLIN

Ce que l'on prévoyait s'est réalisé, St-Etienne est virtuellement rejoint à la première place du classement par Lille (qui n'a pas joué dimanche, contre Metz parce que son terrain était gelé), car l'équipe stéphanoise fut battue par Rouen.

C'est là la troisième défaite consécutive de St-Etienne. Défaite qui justifie l'opinion émise il y a quelques semaines en ce qui concerne les matches à jouer au dehors par le onze de Cuissard.

Huguet, blessé jeudi au Parc des Princes ne tenait pas sa place d'arrière chez les « vert ». Mais Scalon et Cuissard étaient présents sur le terrain du stade des Bruyères. L'équipe était donc en état de défendre sa place, quoique Rich, à l'arrière ne peut prétendre avoir fait au moins aussi bien que Huguet.

Que doit-on penser de St-Etienne ?

Que faut-il penser du résultat ?

Ce que nous avons affirmé depuis que St-Etienne est leader. C'est-à-dire 1° que sa formation doit son excellent classement au tonus de ses joueurs plus qu'à leurs qualités intrinsèques ; 2° que le onze stéphanois est largement avantagé lorsqu'il joue devant son public, et qu'il se trouve dépaysé quand il n'opère plus dans une ambiance qui lui est spécialement favorable.

Nous ne voulons pas dire, bien loin de là, que St-Etienne n'a plus le droit d'espérer s'attribuer le titre de champion. Mais il est indéniable que sa tâche est devenue plus difficile. Car derrière St-Etienne les trois « gros » nordistes, Lille, Lens et Roubaix se sont groupés. Leur masse est imposante, leurs moyens sont puissants, et leur appétit est loin d'être rassasié.

Lens, sans Stanis a réalisé un bon match nul à St-Ouen, tandis que Roubaix a infligé à Lyon un échec cuisant (5 à 0). Ce résultat obtenu dans la cité des soyeux donne à penser qu'enfin les Roubaisiens ont trouvé l'efficacité qui leur fit si souvent défaut depuis le début de la saison. Pour cela le C.O.R.T. avait engagé l'avant-centre troyen Héronard. Or dimanche à Lyon Héronard ne marqua aucun but, tandis que Jélinek, classé comme un technicien hors ligne, mais considéré comme incapable de marquer, inscrivit trois buts à son tableau de chasse...

Le Racing en déclin

Une fois encore le Racing Club de Paris est battu. Ce n'est pas de la fantaisie, mais c'est accuser de graves défauts. Avec les mêmes joueurs qui remportaient de jolis et nets succès il y a deux mois, les pingouins subissent défaites sur défaites ! Il est vrai qu'ils se permettent quelques fantaisies telles que Dupuis intérieur et Lamy à l'arrière. Dommage, car les bleu et blanc ont des atouts qui devraient leur permettre d'être plus brillants.

Rien à dire, de la victoire de Marseille sur Sochaux, qui joua à Marseille, sans Courtois ni Martier. Mais par contre il faut noter que Sète continue son redressement, que Cannes éprouva de sérieuses difficultés à venir à bout du Havre, et que le match nul Reims-Girondins est tout à l'honneur de l'équipe bordelaise.

En seconde division

Quatre matches seulement furent joués en deuxième division, et à la surprise générale on apprit que Nancy, jouant chez lui avait dû faire match nul avec Valenciennes.

Brembilla, demi-centre, et Grandsdier demi-droit, faisaient défaut à Nancy, mais nous croyons que les succès acquis par les Nancéiens leur ont fait penser que chaque match devait être une victoire pour eux. Leur match nul de dimanche est un avertissement !

Confortablement, Montpellier a confirmé sa valeur contre Perpignan, ce n'est là qu'une justification des résultats obtenus par les S.O.M. qui possèdent maintenant trois points d'avance sur Toulouse, à égalité de matches.

APRES LE CONGRES de la formation PRE-MILITAIRE

La Fédération avait désigné quatre représentants pour prendre part au Congrès de la formation pré-militaire, organisé les 13, 14 et 15 décembre dernier, au ministère des Armées.

Ces quatre représentants étaient respectivement : le colonel Hestres, président de la commission militaire, et le colonel Thominet, membre de cette même commission ; et, d'autre part, M. Pécaud, vice-président de la commission centrale des Jeunes, et M. Legentilhomme, de la commission mixte scolaire.

Il ressort de l'exposé du rapporteur, dont le bureau de la Fédération a pris connaissance en sa dernière séance, qu'une loi contraindra les jeunes de dix-sept ans à consacrer six heures par semaine à la formation pré-militaire ; et que, sur ces six heures par semaine, deux seront réservées à l'éducation physique, cet entraînement devant se poursuivre pendant trois années consécutives. Des vœux intéressants pour nos sociétés ont été votés à l'issue de ce congrès. Ils tendent :

1° A la remise aux sociétés sportives du soin de préparer physiquement et sportivement les 17 à 20 ans et d'attribuer auxdites sociétés les subventions nécessaires ;

2° A ce que le contrôle, l'entraînement physique soient effectués par un examen annuel et à la délivrance, à la fin des trois années, d'un brevet qui représenterait entre autres avantages la réduction du service militaire et le choix de l'unité.

Il y a tout lieu de croire que ce double vœu soit pris en considération par les autorités gouvernementales, qui doivent en préciser prochainement les modalités définitives.

Les dirigeants de clubs auront donc à s'occuper de la formation pré-militaire. Ils accompliront ce nouveau devoir avec d'autant plus de facilité qu'ils l'accomplissent déjà pour le plus grand nombre et souvent sans le savoir. Ils recevront de ce fait des subventions, ce qui sera nouveau pour la plupart d'entre eux.

Mais il restera à éduquer les jeunes qui ne font pas partie de sociétés sportives, et ceux-ci sont encore malheureusement nombreux, théoriquement 4 contre 1, puisque les fédérations sportives ne contrôlent que le cinquième de la jeunesse française.

La Fédération invite donc ses milliers de sociétés à bien vouloir instituer sans délai une section pour la formation pré-militaire, comme elles l'avaient fait antérieurement à 1939 pour la préparation au service militaire.

La Fédération a pris des renseignements près du Service de la formation pré-militaire au ministère des Armées pour connaître les programmes techniques, et *France football* ne manquera pas de les porter à la connaissance des sociétés dans le plus bref délai.

SAMEDI ET DIMANCHE

Aurons nous encore des surprises dans la Coupe ?

(Suite de la 1re page)

Lanterne rouge contre leader ; deux équipes en pleine forme, au jeu diamétralement opposé ! Montpellier a pour lui la jeunesse, l'ardeur, la vitesse ; Sochaux la science, l'expérience, la force. Une victoire des méridionaux ne surprendrait pas, mais Favre, Redonnet et leurs acolytes devront s'employer à fond.

Au Parc, Rouen, tout fier de son succès sur les Stéphanois abordera le match avec quiétude, car Lens a produit à Saint-Ouen, hier une faible exhibition. Cependant les nordistes possèdent une équipe parfaitement apte au jeu de Coupe : vitesse, puissance, résistance ; leur victoire est très probable.

Samedi à Saint-Ouen, Marseille tremblera devant Le Havre, l'équipe des coups durs ! Et les performances des hommes de Bastien sont tellement contradictoires qu'il est raisonnablement impossible de baser un pronostic sur leur valeur intrinsèque. Leurs dernières sorties les montrent en progrès : deviendraient-ils enfin stables ? Si cette impression est vraie, Le Havre sera éliminé samedi soir.

Enfin Lille-Nancy. Dimanche devant Valenciennes, le leader Nord a failli connaître la défaite. Accident ? Fatigue ? Absence de titulaires, surtout. Une rude partie en perspective, Nancy ayant à cœur de prouver qu'il peut lutter à armes égales avec les meilleurs de la première division. Une surprise possible...

Les amateurs risquent fort de disparaître ; seul Arago peut battre le Stade sans que cela nous surprenne autrement.

JEAN-FRANÇOIS.

LES RESULTATS

LES CHAMPIONNATS PROS

DIVISION NATIONALE

Marseille* bat Sochaux	3—1
Roubaix bat Lyon*	5—0
Lille-Metz	rem.
Cannes* bat Le Havre	3—2
Red Star* et Lens	1—1
Reims* et Lens	2—2
Sète* bat Rennes	2—0
Strasbourg* bat Racing	4—1
Rouen* bat Saint-Etienne	2—1

DIVISION II (NORD)

Nancy* et Valenciennes	2—2
Angers bat C.A.P.*	3—1

DIVISION II (SUD)

Montpellier* bat Perpignan	6—1
Antibes* et Grenoble	3—3

×

*L'astérisque indique le club sur le terrain duquel le match a été joué.

Les classements

DIVISION NATIONALE

Classement après le 20e tour du championnat

Clubs	Matches				Terrain			Adverses			Buts		Pts
	J.	G.	N.	P.	G.	N.	P.	G.	N.	P.	pr	c.	
1. Saint-Etienne	20	13	1	6	9	0	1	4	1	5	60	39	27
2. Lille	19	11	3	5	7	1	1	4	2	4	47	24	25
3. Lens	20	9	7	4	6	3	0	3	4	4	44	28	25
4. Roubaix	20	9	7	4	5	4	1	4	3	3	39	25	25
5. Rouen	20	8	6	6	6	4	1	2	2	5	29	23	22
6. Marseille	20	8	6	6	6	3	2	2	3	4	50	42	22
7. Cannes	20	9	4	7	6	2	2	3	2	5	36	40	22
8. Reims	20	8	5	7	5	3	3	3	2	4	46	36	21
9. Bordeaux	20	7	6	7	7	2	0	0	4	7	46	42	20
10. Red Star	20	7	6	7	4	4	3	3	2	4	39	37	20
11. R.C. Paris	20	9	1	10	6	0	3	3	1	7	29	32	19
12. Rennes	20	6	7	7	3	2	4	3	5	3	30	36	19
13. Strasbourg	20	8	3	9	6	3	2	2	0	7	34	43	19
14. Sète	20	8	2	10	7	1	3	1	1	7	43	37	18
15. Metz	19	6	3	10	3	1	5	3	2	5	19	37	15
16. Lyon	20	5	4	11	4	2	4	1	2	7	26	52	14
17. Le Havre	20	6	1	13	5	0	4	1	1	9	26	50	13
18. Sochaux	20	3	6	11	2	4	4	1	2	7	25	45	12
Contrôle	358	140	78	140	97	39	43	43	39	97	668	668	358

Lille, Lens et Roubaix comptent 25 points, avec un goal average respectif de 1.95 ; 1.57 et 1.56 qui les départage.

Géo DUHAMEL.

VOICI LE REGLEMENT

DU CONCOURS DE LA PLUS BELLE PHOTO

ORGANISE PAR LA F.F.F.

Article 1er. — La Fédération Française de Football organise un concours du plus bel instantané de football de la saison 1945-46 sur les territoires des Ligues de la 3 F. et à l'occasion de matches qu'elles contrôlent.

Art. 2. — Le concours est doté de 20.000 francs de prix, dont un premier prix de 10.000 francs, et des prix de 5.000, 3.000, 2.000 francs.

Art. 3. — Le concours, ouvert à tous, débutera dès la publication du présent règlement. La date de clôture pour l'enregistrement des envois au siège de la 3 F. est fixé au 31 mai 1946. Les envois postaux devront être expédiés sous pli recommandé.

Art. 4. — Il est permis aux concurrents d'envoyer des instantanés aussi bien parus qu'inédits. Il ne sera pas admis d'assemblage de plusieurs instantanés en un seul.

Art. 5. — Les épreuves tirées sur papier photographique ordinaire, devront avoir pour dimensions : 24 x 30, sujet en hauteur ou en largeur au choix du concurrent. Chaque concurrent n'est autorisé à n'envoyer qu'un seul instantané.

Art. 6. — Aux fins d'authenticité et d'identification, les épreuves devront comporter une légende mentionnant, entre autres, et de la façon la plus claire, la date, le lieu, les clubs, le match ou la scène fixée sur la plaque ou la pellicule, qui devront être, sur demande, remises en communication au jury. Le nom et l'adresse de l'auteur figureront au verso de l'épreuve.

Art. 7. — Les épreuves devront être présentées sans la moindre retouche.

Art. 8. — Conformément à l'usage, les épreuves ne seront pas rendues.

Art. 9. — Les envois seront adressés à : M. le secrétaire du Jury du Concours photographique, 22, rue de Londres, Paris (9e).

Art. 10. — Les envois retenus par le Jury seront exposés du 5 juin au 5 juillet. La liste des lauréats sera établie le 1 juin.

Art. 11. — Le jury sera composé des personnalités suivantes : 1 peintre, 1 metteur en scène de cinéma, 1 photographe d'art, 1 représentant du syndicat des reporters-photographes, 1 joueur de l'équipe de France, 1 journaliste de football, 3 membres de la 3 F., dont l'un sera secrétaire du jury.

Art. 12. — Par leur participation même au concours, les compétiteurs reconnaissent implicitement qu'ils se soumettent aux articles du présent règlement.

Art. 13. — Tout cas non prévu sera tranché par le jury.

DANS notre famille

Nous apprenons avec peine le décès de Mme Maurice Mahut, qui s'est éteinte le 26 janvier. A notre ami Maurice Mahut, président de la Fédération Française d'Aviron, nous exprimons nos condoléances attristées. Obsèques demain mercredi à 10 heures à Saint-Germain-l'Auxerrois.

DEMANDES DE Matchés

— L'équipe première du F.C. Wiedikon, à Zurich, désire venir en France pendant les fêtes de Pâques, pour y disputer un ou deux matches amicaux, de préférence dans la région parisienne (Seine, S.-et-O., S.-et-M. ou Marne). L'équipe première du F.C. Wiedikon est en tête de la Ligue 2 de Suisse. Ecrire au F.C. Wiedikon, boîte postale Wiedikon, Zurich (Suisse).

Le football amateur à travers la France

EN NORMANDIE

Situation difficile mais pleine d'espoirs

Rouen, 26 janvier. — La Normandie a particulièrement souffert au cours des événements de l'année 1944. Nombreux sont les clubs dont les terrains ont été sinistrés, et nombreux sont les joueurs qui n'ont rien retrouvé de leur équipement ; situations qui ont grandement handicapé la reprise du football.

La Ligue et les clubs de Normandie ont multiplié et coordonné leurs efforts. Sur près de 700 clubs existant en 1939, 500 environ ont maintenant repris leur activité et 21.800 joueurs sont licenciés pour la saison actuelle.

Celle-ci se présente comme une période de transition, car la Ligue compte mettre sur pied une organisation redevenue normale pour la saison 1946-1947.

Pour le championnat de division d'honneur, et afin de réduire les déplacements fort difficiles, les 12 clubs qualifiés ont été d'abord répartis en deux groupes. Pour la seconde partie de l'épreuve, les trois premiers de chacun de ces groupes constitueront un groupe A, dont le gagnant sera champion de Normandie.

×

Sont qualifiés, dès maintenant, pour faire partie de ce groupe :
U.S. Travail Cherbourg, A.S.S. Sportive Cherbourgeoise, U.S. Quevillaise, U.S. Fécampoise, F.C. Dieppois et un 6e club non encore désigné (S.M. Caennais, U.S. Normande ou C.A. Lexovien, qui se sont classés 2e ex æquo dans le groupe Bas-Normand).

Le groupe B comprendra : F.C. Rouennais (réserves), Havre A.C. (réserves), Stade Sottevillais, A.S. Trouville-Deauville et deux autres clubs bas-normands (S.M.C., U.S.N. ou C.A.L.). En fin de saison, le dernier de ce groupe jouera une épreuve de barrage avec le champion de la première division.

×

Pour cette première division, les clubs disputent une compétition par district.

Les clubs en tête dans chacun de ceux-ci sont, actuellement :

Basse-Normandie : S.U. Divaise, A.S. Bayeux, C.S. Carentan et A.S. Montebourg.

Normandie centrale : C.A. Vernon, Evreux A.C. et J.A. Evreux.

Haute-Normandie : A.S. Couronnaise, A.L. Deville, E.S. Arquaise, A.S. Fauvillaise et Bolbec A.C.

D'autre part, la Ligue porte une attention toute particulière sur les épreuves réservées aux jeunes, et si, comme pour les seniors, elle n'a pas pu leur donner cette saison toute l'ampleur souhaitable, la saison 1946-1947 verra certainement la Ligue et ses clubs renouer pleinement avec la tradition qui veut que la Normandie soit une bonne école pour les jeunes.

DANS LE MIDI

Grande activité dans tout le secteur

Toulouse, 26 janvier. — Après les années pénibles ayant précédé la libération, le football a repris ses droits dans notre Ligue avec un engouement supérieur à ce qu'il était avant la guerre.

En division d'honneur, deux groupes : le premier, composé de douze clubs, dont Cazères, Mazamet, Revel et Saint-Gaudens, peuvent, à l'heure actuelle, prétendre arriver en tête et disputer le championnat de France amateurs.

Le deuxième groupe, dont Soneich, Lardenne, Castelnaudary espèrent disputer les barrages pour la montée dans le groupe championnat de France.

En promotion de division d'honneur, nous trouvons : J.O. Bourrassol, Gransac, Pamiers, Gramat, Lacaune, Labastide, Saint-Martory, Loures, Castelsarrasin, clubs tous prétendants au titre.

Enfin, trois séries inférieures disputent les championnats des onze districts qui constituent notre ligue régionale.

Cette série de compétitions est complétée par les championnats juniors, cadets et minimes dont le succès n'est pas des moindres parmi nos footballeurs en herbe.

La Ligue du Midi organise, pour le 17 mars (journée réservée), un grand match de propagande qui se déroulera à Toulouse et qui opposera une sélection pros à une sélection de nos meilleurs amateurs.

A. H.

EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Audincourt et Gueugnon se retrouveront en finale

Dijon, 26 janvier. — Il fut impossible de former, cette saison, une seule division pour la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté avec 10 clubs, et ceci en raison de la réorganisation tardive de la Ligue.

L'ex-Comité de Franche-Comté avait déjà établi son calendrier à la suite de la décision de feu le commissariat prévoyant une nouvelle fois une Ligue de Franche-Comté autonome. Le temps manquait pour établir un nouveau calendrier ; aussi, les dispositions arrêtées précédemment furent-elles maintenues.

Le championnat se dispute donc en deux poules, celle de Bourgogne et celle de Franche-Comté. Les vainqueurs se rencontreront en une finale qui désignera le champion de la Ligue pour cette saison.

L'an prochain, si les efforts tentés actuellement en ce sens aboutissent, il n'y aura plus qu'une division ; c'est d'ailleurs une obligation aux termes des règlements fédéraux. On peut considérer que les championnats de cette saison serviront de base pour constituer cette division d'honneur de 1946-1947.

×

En Franche-Comté, la lutte paraît devoir se circonscrire entre les équipes d'Audincourt, Saint-Loup et Dôle. Il semble que ce soit le premier nommé qui possède le plus de chance de se classer en tête.

En Bourgogne, le F.C. Gueugnon domine la situation, bénéficiant de la lutte sans merci que se livrent entre eux ses suivants immédiats. La seule défaite de Gueugnon lui est venue de l'A.J. Auxerre, battu également par le F.C. de Chalon sur le terrain. Il gagna par la suite sur le tapis vert. Rappelons justement que Chalon fut longtemps en tête, mais rétrograda à la suite de la sanction lui enlevant le bénéfice de quatre victoires acquises sur le terrain.

×

Classement après les matches du 20 janvier 1946 :

DISTRICT DE FRANCHE-COMTE

	J	G	N	P	Pts
1. Audincourt	13	10	1	2	21
2. Dôle	13	9	1	3	19
3. Saint-Loup	12	8	1	3	17
4. Pontarlier	12	7	1	4	15
5. U.S. Belfort	11	7	0	4	14
6. P.S. Besançon	12	5	3	4	13
7. Héricourt	11	4	2	5	10
8. R.C.F.C. Besançon	13	2	5	6	9
9. Valentigney	13	3	2	8	8
10. Sochaux	10	1	3	6	5
11. Delle	11	0	1	10	1

DISTRICT DE BOURGOGNE

	J	G	N	P	Pts
1. Gueugnon	12	11	0	1	22
2. Dijon C.S.L.	13	8	0	5	16
3. Blanzy	13	6	3	4	15
4. Sens Stade	12	7	0	5	14
5. A.J. Auxerre	12	6	0	6	12
6. Creusot J.O.	13	5	3	5	12
7. Chalon	13	5	1	7	11
8. Louhans	12	4	0	8	8
9. Beaune	12	4	0	8	8
10. Stade Auxerrois	13	3	0	10	6

PRECISIONS AU SUJET DES MUTATIONS INTERNATIONALES

Les mutations internationales sont réglées par les textes ci-après qui ont été adoptés par le Congrès de la Fédération Internationale tenue à Paris le 3 juin 1939.

Nous les rappelons ci-après :

Art. 30. — Si un joueur (qu'il soit amateur, non-amateur avec contrat ou licence, ou professionnel) veut changer d'Association nationale, aucune Association ne pourra le qualifier pour un de ses clubs que si ce joueur est en possession d'un certificat de transfert délivré par l'Association nationale que le joueur veut quitter.

Le certificat de transfert sera délivré par l'ancienne Association en double exemplaire dûment signé par cette association.

Un exemplaire devra être envoyé par lettre recommandée au secrétariat de la F. I. F. A., et l'autre sera remis au joueur.

Le certificat de transfert devra contenir la déclaration que le détenteur de ce certificat est libre d'exercer son activité sportive dans une autre Association à partir de la date indiquée au certificat.

Par la remise du certificat de transfert l'ancienne Association reconnaît que toutes les obligations d'ordre financier y compris une somme éventuelle de transfert ont été réglées.

La nouvelle Association, pour laquelle le joueur désire être qualifié, devra se faire délivrer le certificat de transfert et le conservera dans ses archives.

Art. 31. — Si un joueur amateur n'obtient pas son certificat de transfert, il ne pourra être qualifié pour une autre Association qu'un an après qu'il aura informé par lettre recommandée son ancienne Association nationale de sa volonté de la quitter.

Il devra, d'autre part, en informer l'Association par laquelle il désire être qualifié, en lui indiquant la date à laquelle il a prévenu son ancienne Association.

La nouvelle Association doit informer par lettre recommandée l'ancienne Association de la requête du joueur et elle devra observer les prescriptions de l'art. 16 des statuts de la F. I. F. A. Pendant le délai d'un an ci-dessus prévu le joueur ne pourra jouer ni pour la nouvelle ni pour l'ancienne Association.

Un joueur professionnel, ou un joueur non-amateur avec contrat ou licence, ne peut pas quitter son Association nationale aussi longtemps qu'il est lié par son contrat et les règlements de son club, de sa ligue et de son Association nationale, quelque sévères qu'ils puissent être, du moment qu'ils ne sont pas en opposition avec les statuts et règlements de la F. I. F. A. et les lois de son pays.

Le joueur ne peut demander le certificat de transfert que lorsque en vertu de son contrat et des règlements de son club, de la ligue et de son Association nationale, il a repris sa liberté sauf dans le cas d'une résiliation anticipée, et agréée par les deux parties.

Aucun club, ligue ou Association, n'a le droit de retenir contractuellement les services d'un joueur sans lui payer le salaire minimum prévu par son contrat.

Les litiges éventuels concernant les cas des joueurs changeant d'Association nationale seront tranchés par le Comité exécutif après qu'un rapport d'un membre de la Commission de l'Amateurisme et des transferts lui aura été soumis.

Pendant la durée de la procédure, et avant la décision définitive, le joueur en question ne pourra pas jouer ni pour la nouvelle ni pour l'ancienne Association.

Le comité en rendant son jugement devra aussi statuer sur le remboursement éventuel du salaire perdu par le joueur dans le cas où il est jugé que le joueur n'est pas en faute.

Art. 32. — Si un joueur, après avoir changé de résidence, a été déclaré joueur professionnel ou non-amateur par l'Association qu'il a quittée la nouvelle Association peut faire appel de cette décision à la Fédération selon la procédure établie par l'article 31.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

22, rue de Londres, PARIS (IX°)

Téléphone : TRInité 41-58

BUREAU

Séance du vendredi 25 janvier 1946

Présidence de M. J. Rimet. Etaient présents : MM. Pochonet, Pillaudin et Delaunay. M. Delanghe, président de la Commission de la Coupe, assiste à la séance.

Coupe de France. — **a) Appel du Stade de Reims de la décision de la C.C. des arbitres rejetant la réclamation qu'il avait faite pour irrégularité des poteaux de but de l'Arago Sports Orléans, Match du 6 janvier 1946.** — Le Bureau, après avoir entendu MM. Perchat et Rossier, pour le Stade de Reims ; Belleteste, pour l'Arago Sports Orléanais ; l'arbitre, M. Devautour, et M. Osinbaut pour la C.C. des arbitres; adoptant les motifs des premiers juges et tenant compte en outre des dispositions de l'article 16 du règlement de la Coupe de France, confirme la décision dont appel.

b) Appel de l'Ol. Marseille de la décision de la Commission de la Coupe fixant à Saint-Ouen son match contre le Havre A.C., le samedi 2 février. — Le Bureau, après avoir entendu le représentant de l'Ol. de Marseille, et M. Delanghe pour la Commission de la Coupe, maintient la décision de cette dernière.

Le secrétaire général : H. DELAUNAY.

COMMISSION CENTRALE DE L'AMATEURISME

Réunion du lundi 14 janvier 1946

Présidence de M. Duchenne. Sont présents : MM. Caneel, Olivier, Zihnter, Ménard, Lacour. Absents excusés : MM. Pochet, Maillet.

Situation du joueur Lohr Alphonse. — La commission, après avoir pris connaissance du dossier, transmis par le groupement des clubs autorisés; considérant que le joueur Lohr Alphonse ne peut être admis à recevoir qualification comme joueur professionnel; dit ne pouvoir, pour les mêmes motifs, agréer demande d'une licence amateur ou spéciale.

Situation du joueur Kwasniewski Jean. — La commission, après étude et pris connaissance du dossier ; vu les pièces fournies; dit autoriser la mutation du joueur Kwasniewski Jean, pour le Club Sportif de Blénod et Pont-à-Mousson.

Appel du joueur Lesvannec, sur mutation de la J.S. Puteaux pour le Stade Olympique Choletais. — La commission décide de convoquer un représentant qualifié de la J.S. Puteaux pour sa prochaine réunion.

Situation d'entraîneurs joueurs de plus de 35 ans. — La commission enregistre le renouvellement des contrats et licences pour les entraîneurs joueurs de plus de 35 ans ci-après, antérieurement autorisés par le bureau fédéral : Veinante Emile (Racing Club de Strasbourg); Laurent Jean (Cercle Athlétique de Paris).

Requête des Sports Réunis Saint-Nicolas de Haguenau, concernant le joueur Woerth. — M. Lacour est désigné comme rapporteur.

Appel du Gallia Club Lunellois sur la qualification du joueur Paul Henri. — M. Olivier est désigné comme rapporteur.

Situation du joueur Mugnier Joseph. — La commission, après examen du dossier transmis ce jour par le groupement des clubs autorisés, dit le joueur Mugnier être en droit de prétendre à la qualité d'amateur au profit de l'U.S. Forézienne et sa licence pour prendre date au 15 novembre 1945.

Situation du joueur Michiels. — La commission, après avoir pris connaissance du dossier; considérant que la signature d'un contrat professionnel est intervenue au cours de la présente saison, dit qu'il y a lieu au retrait de la licence d'amateur au titre de l'E.S. Annoeullin et ne pouvoir envisager, avant la fin de la présente saison, une requête tendant au reclassement ultérieur comme amateur et, par voie de conséquence, la délivrance d'une licence spéciale.

Situation du joueur Falize Jean. — La commission, après examen du dossier transmis par le groupement des clubs autorisés, décide de convoquer le joueur Falize pour sa prochaine réunion.

Situation du joueur Sillam. — La commission, après examen du dossier transmis par le groupement des clubs autorisés, décide qu'il y a lieu, avant toute autre décision, à convoquer le joueur Sillam pour la prochaine réunion.

Situation des joueurs professionnels sollicitant leur retour au statut de l'amateurisme, après avoir adhéré, au cours de la présente saison, au statut professionnel. — La commission, en application de la jurisprudence déjà fixée; après avoir pris connaissance des demandes de requalification amateur des joueurs professionnels : Bagent Jean, Baena Vincent, Toutous Joseph, Guédon Roland, Ricco Silvio, Cohen Paul; après examen des dossiers; considérant que la signature d'un contrat professionnel est intervenue au cours de la présente saison; considérant que les joueurs ont manifesté en cette occasion leur volonté délibérée de renoncer au bénéfice du statut amateur, dit ne pouvoir envisager, avant la fin de la présente saison, une requête tendant au reclassement ultérieur comme amateur et, par voie de conséquence, la délivrance d'une licence spéciale.

Attribution de licences spéciales. — La commission, après examen du dossier et vu l'avis favorable de la commission juridique du groupement des clubs autorisés, décide d'autoriser la délivrance des licences spéciales ci-après, avec valeur de la date d'enregistrement de la première pièce à la fédération : 170. Ober Alphonse (S.C. Schiltigheim) ; 171. Neuhusser Edouard (S.C. Schiltigheim); 172. Rebibo René (S.C. Bel Abbésien); 173. Antoine Georges (Red Star Algérois); 174. Osman Milou (U.S. Musulmans Oranaise) ; 175. Bonnet François (A.S. Arlésien) ; 176. Guillon Louis (Rapid Omnisport Menton); 177. Aydin Louis (C.S.O. Bourbaki); 178. Bouras Louis (S.O. Montpelliérain) ; 179. Beltramo André (Gallia Club Oranais), et décide le renouvellement des licences spéciales : 34. Bilko Arpad (Antibes Juan-les-Pins); 45. Driss Ben Mohamed (Stade Cadurcien).

Licence spéciale au joueur Maestre Martial. — La commission dit que la licence spéciale attribuée sous le numéro 147 au bénéfice de l'O.G.C. Nice est annulée et reportée au bénéfice du Gallia Club Oranais.

Prochaine réunion. — La prochaine réunion est fixée au 28 janvier.

Le secrétaire : René LACOUR.

COMMISSION DE LA COUPE DE FRANCE

Séance du jeudi 17 janvier 1946

Présidence de M. Delanghe. Présents : MM. Argentin, Colin, Duchenne, Joyonet, Maillaret, Masson, Père, Saulnier, Sesquières, Lantujoul, Abelly. Excusés : M. Marquès.

Homologation de matches en suspens au 5e tour. — Après décision du bureau fédéral :

Match joué le 23 décembre 1945 : 20. Stade Montois bat Jeunesse Villenavaise par 2 buts à 1.

Match nul rejoué le 30 décembre 1945 : 29. U.S. Normande et U.S. Flerienne, nul, 0 à 0.

Match rejoué le 30 décembre, à Caen : 29. U.S. Normande bat U.S. Flerienne par 5 buts à 0.

Après étude de la C.C.S.R. : 42. Hyères F.C. bat A.S. Aixoise par pénalité; 44. A.S. Monaco bat E.S.C.N. Ciotat par 3 buts à 0; 45. Bordeaux Et. C. bat St. S. Rochelaise par 2 buts à 0.

Après étude du bureau fédéral : 42. Hyères F.C. bat A.S. Aixoise par pénalité.

Homologation des matches du 6e tour, joués le 6 janvier 1946. — 1. F.C. Sochaux bat F.C. Mulhouse par 2 buts à 0; 2. Stade Clermontois contre F.C. Gueugnon, transmis à la C.C.S.R.; 3. R.C. Strasbourg bat R.C. Franc-Comtois par 2 buts à 0; 4. Arago S. Orléanais contre Stade de Reims, transmis à la C.C.S.R.; 5. St. Français b. U.A. Cognac par 2 buts à 0; 6. A.S. Charentes bat Bordeaux Et. C. par 2 buts à 1; 7. Sports R. Colmar contre F.C. Metz, transmis à la C.C.S.R.; 8. F.C. Nancy bat Ent. Chaumont Chts G. par 4 buts à 0; 9. Lyon Ol. U. bat O.G.C. Nice par 3 buts à 0; 10. E.S.A. Briviste contre Nîmes Ol., transmis à la C.C.S.R.

11. Lille O.S.C. bat A.S. Raismes par 3 buts à 0; 12. R.C. Lens bat U.S. Auchel par 5 buts à 0; 13. E.S. Bully et U.S. Valenciennes, nul 0 à 0; 14. S.C. Aniche bat C.A. Montreuil par 3 buts à 0; 15. Red Star Ol. bat U.S. Tourcoing par 4 buts à 2; 16. Amiens A.C. bat A.S.P. Le Perreux par 3 buts à 0; 17. U.S. Mans bat U.S. Normande par 3 buts à 0; 18. Havre A.C. bat Paris U.C. par 2 buts à 0; 19. S.C. Ouest Angers contre A.S. Brestoise, transmis à la C.C.S.R.; 20. C.A. Vitry et C.A. Paris, nul, 1 but à 1.

21. R.C. Paris bat U.S.R. Carvin par 4 buts à 2; 22. U.S. Vésinet bat C. Ol. Rx T. par 2 buts à 1; 23. F.C. Rouen bat A.S. Amicale par 2 buts à 0; 24. Stade Rennais bat A.S. Parisienne C. par 6 buts à 1; 25. F.C. Sète bat A.S. Béziers par 6 buts à 1; 26. S.O. Montpellier contre Hyères F.C., fixé au 20 janvier; 27. A.S. Cannes bat A.S. Avignon par 5 buts à 2; 28. Ol. Marseille bat A.S. Monaco par 6 buts à 1; 29. Ol. Alès bat U.S. Annemasse par 3 buts à 1; 30. U.S.A. Perpignan contre U.S. Cazères, transmis à la C.C.S.R.

31. Toulouse F.C. bat Stade Montois par 9 buts à 0; 32. Girondins A.S.P. bat Chamois Niortais par 2 buts à 1.

Homologation des matches nuls rejoués le 13 janvier 1946. — 13. E.S. Bully bat U.S. Valenciennes par 2 buts à 0; 20. C.A. Paris bat C.A. Vitry par 3 buts à 0.

Homologation des matches en suspens. — Après étude de la C.C.S.R. :

2. Stade Clermontois bat F.C. Gueugnon par 4 buts à 0; 7. Sports R. Colmar bat F.C. Metz par 1 but à 0; 10. E.S.A. Brive bat Nîmes Ol. par 2 buts à 1; 19. S.C. Ouest Angers bat A.S. Brestoise par 2 buts à 1; 30. U.S.A. Perpignan bat U.S. Cazères par 3 buts à 1.

Réclamations transmises à la C.C.A. — 4. Stade de Reims contre Arago Sp. Orléanais.

Situation financière. — Le trésorier de la commission donne le compte rendu financier des 4e, 5e, 6e tours éliminatoires de l'épreuve.

Courrier. — Lettre de la Ligue du Sud-Ouest : notée; lettres du O.A. Puy, A.S. Biterroise, F.C. Agathois : notées; lettres de l'U.S. Annemasse, R.C. Strasbourg, Ligue du Centre-Ouest : le secrétariat répondra; rapport de M. Buisson, délégué au match du 6-1-46 Auchel-Lens : remerciements; rapport de M. Braunaud, délégué au match du 6-1-46 Montargis-Gueugnon : remerciements.

Calendrier des 1/16es de finale, à jouer le 3 février 1946, à 14 h. 30 :

1. E.S. Bully (stade Bessonneau) contre Toulouse F.C., à Angers.

2. A.S. Cannes (terrain du Lyon O.U., stade des Iris) contre Amiens A.C., à Lyon.

3. F.C. Sochaux (Stade municipal) contre S.O. Montpellier ou Hyères, à Marseille.

4. A.S. Charentes (Stade municipal) contre Red Star Olympique, à Bordeaux.

5. Ol. Alès (terrain du Stade Clermontois) contre Lyon Ol. U., à Clermont-Ferrand.

6. S.R. Colmar (terrain du F.C. Nancy) contre R.C. Strasbourg, à Nancy.

7. U.S.A. Perpignan (terrain de l'A.S. Saint-Etienne) contre U.S. Mans, à Saint-Etienne.

8. S.C. Ouest Angers (terrain du Stade Rennais) contre R.C. Paris, à Rennes.

9. F.C. Rouen (Parc des Princes) contre R.C. Lens, à Paris.

10. C.A. Paris (terrain des Chamois Niortais) contre Girondins A.S.P., à Niort.

11. Ol. Marseille (Stade de Paris, Saint-Ouen) contre Havre A.C., Paris (samedi 2).

12. S.C. Aniche (terrain A.S. Charentes) contre Stade Clermontois, à Angoulême.

13. Stade Français (terrain du Lille O.S.C.) contre Arago S. Orléanais ou St. Reims, à Lille.

14. F.C. Sète (stade Ernest Wallon) contre E.S.A. Brive, à Toulouse (samedi 2).

15. Stade Rennais (terrain du F.C. Rouen) contre U.S. Vésinet, à Rouen.

16. Lille O.S.C. (terrain du Stade de Reims) contre F.C. Nancy, à Reims.

Les matches nuls se rejoueront le dimanche suivant sur le même terrain, à la même heure, sauf pour les matches entre clubs professionnels, qui auront lieu le jeudi 7 février, sur terrain à désigner.

Prochaine réunion : jeudi 14 février, à 18 heures.

Le secrétaire : A. SESQUIERES.

Séance du 22 janvier 1946

Présidence de M. Delanghe. Présents : MM. Lantuejoul, Père, Colin, Masson, Duchenne, Saulnier, Sesquières.

Match de 1/16 de finale du 2 février : Ol. Marseille contre Havre A.C. — La Commission, après avoir pris connaissance du télégramme de l'Ol. de Marseille et de la lettre de M. Pougenc; après audition de ce dernier; et en avoir délibéré; décide de maintenir sa précédente décision.

Courrier. — Lettre du Stade Clermontois : autorisation accordée; Lettres du Stade Rennais et des Chamois Niortais : le secrétariat répondra; Lettre du Groupement des Amateurs de Théâtre transmise par le Secrétariat général : M. Delanghe transmettra l'avis de la Commission.

Le secrétaire : A. SESQUIERES.

COMMISSION CENTRALE DES ARBITRES

Séance du mercredi 16 janvier 1946

Présidence de M. Balvay. Etaient présents : MM. Combault, Delanghe, Slavik et Denize.

Le P.V. de la dernière séance est lu et adopté.

Appel de l'U.S. de Vals : match U.S. Vals contre V.E.S. de Chazelles, le 14 octobre 1945. — Audition de M. Curtmer, mandaté par l'U.S. Vals et de M. Paul Salvador, fondé de pouvoirs de la Vaillante E.S. de Chazelles. Après étude du dossier et notamment du rapport de l'arbitre, par application de la loi 5, paragraphe A, disant que les décisions de l'arbitre à propos des questions de fait survenues dans le courant de la partie seront sans appel pour autant que cela concerne le résultat du match : la commission rejette la réclamation de l'U.S. Vals et confirme le résultat acquis sur le terrain: U.S. Chazelles bat U.S. Vals par 2 buts à 0.

Appel du Stade de Reims : match de Coupe de France opposant l'Arago Sports Orléanais et le Stade de Reims sur le terrain de l'Arago Sports Orléanais, le 6 janvier 1946. — Audition de M. Belleteste, président délégué de l'Arago Sports Orléanais et de M. Perchat, secrétaire du Stade de Reims, et de M. Rossier, capitaine du Stade de Reims. M. Devautour, arbitre du match, est convoqué pour le jeudi 24 janvier 1946, à 18 h. 15.

Sur avis de l'examinateur. — La Commission émet un avis favorable à l'examen probatoire de M. Niel, de la Ligue du Sud-Est.

Rapport de M. Henriot. — Remerciements.

Correspondance. — Lettres de MM. Veyret, Guyonnet, Jeudy, Eymery, Laligue, Laurent, Marfiel, Hassenforder, Kohler et Frantz, des Ligues d'Oranie, du Lyonnais, du Nord, de l'Ouest et du Sud-Est. Noté, le secrétaire répondra.

Prochaine séance. — Jeudi 24 janvier 1946, à 18 h. 15.

Le secrétaire : L. DENIZE.

COMMISSION CENTRALE DE DISCIPLINE

Séance du jeudi 17 janvier 1946

Présidence de M. de Ricard. Présents : MM. Slavik et Bouy. En congé : M. Langres.

Le P.V. de la dernière séance est lu et adopté.

Match de Coupe de France du 6 janvier 1946 : U.S. Normande contre U.S. Mans ; exclusion du joueur Bak, de l'U.S. Mans. — La Commission, après avoir entendu M. Cheval, directeur sportif du club, et le joueur Bak, décide de modifier sa présente décision en faisant bénéficier ledit joueur du sursis.

Match de Coupe de France du 6 janvier 1946 : A.S. Monaco contre Ol. Marseille. Avertissement aux joueurs Bastien et Scotti, de l'Ol. Marseille. — La Commission prend connaissance des rapports des joueurs Bastien et Scotti et inflige les sanctions suivantes : Joueur Bastien, capitaine d'équipe : 8 jours de suspension sans sursis pour paroles incorrectes à l'arbitre. Joueur Scotti : 15 jours de suspension avec sursis pour paroles incorrectes à l'arbitre.

Match de Coupe de France du 13 janvier 1946 : E.S. Neuilly contre U.S. Valenciennes. — Le joueur Delépine Edmond, de l'U.S. Valenciennes, exclu du terrain lors de cette rencontre est suspendu jusqu'à comparution ou envoi d'un rapport.

Prochaine réunion. — Jeudi 31 janvier, à 18 h. 45.

Le secrétaire de séance, Charles BOUY.

COMMISSION CENTRALE des STATUTS et RÈGLEMENTS

Séance du jeudi 17 janvier 1946

Présidence de M. Lafarge. Présents : MM. Saulnier, Theis et Moulène.

Coupe de France. Match du 6 janvier 1946. Réclamation du F.C. Gueugnon sur la qualification du joueur Schindler, du Stade Clermontois. — La Commission, attendu que le contrat du joueur Schindler a été expédié le 27 décembre 1945 ; considérant d'autre part que ce joueur a simplement renouvelé sa qualification en faveur du Stade Clermontois, dit le joueur régulièrement qualifié pour le match dont il s'agit, et rejette la réclamation du F.C. Gueugnon.

Appel du Racing Universitaire d'Alger d'une décision de la Ligue d'Alger. Qualification du joueur Rodriguez, sauveur du F.C. Blida. — La Commission, vu l'appel pour le dire recevable, après étude du dossier, confirme la décision de la Ligue d'Alger par adoption de motifs.

Le secrétaire de séance, M. SAULNIER.

COMMISSION CENTRALE MILITAIRE

Séance du jeudi 10 janvier 1946

Présidence de M. Hestres. Présents : MM. Desroys du Roure, Métayer, Simonin, Thominet, Lelièvre. Délégués des états-majors : commandant Le Bail (Marine), capitaine Debrus (Armée de terre). Excusé: M. Dolax.

1. — **Courrier.** — a) Lettre de l'état-major de l'Air relative à l'organisation des championnats de France. D'accord. b) Lettre du secrétariat général de la fédération faisant connaître l'homologation par le bureau fédéral, du règlement du championnat de France militaire qui sera transmise à l'état-major de l'armée de terre.

2. — **Championnats de France militaires.** — M. le capitaine Debrus entretient la Commission des difficultés d'exécution des championnats régionaux résultant des opérations de démobilisation. Le championnat suivra néanmoins son cours de sorte que le premier tour du championnat de France, pourra avoir lieu en principe, le 6 mars.

3. — **Rencontres militaires internationales.** — Le match Armée Française-Armée Britannique est définitivement fixé au jeudi 28 mars à Paris, terrain du Parc des Princes. La Commission insiste pour que la date du match Armée Belge-Armée Française, devant se jouer en Belgique, soit fixée au plus tôt, cette décision étant indispensable pour établir les prévisions d'organisation d'un stage préparatoire de sélection de l'équipe militaire. Il est prévu que 25 joueurs militaires seraient rassemblés le 19 mars, en vue de procéder à la sélection de l'équipe. La Commission tenant compte des résultats de l'expérience de vingt années, estime qu'il serait désirable de réunir, comme autrefois, les joueurs militaires à Joinville, ou tout au moins dans la région parisienne, afin que soient réunies les meilleures conditions exigées pour la sélection, la centralisation et la préparation de l'équipe. La Commission prie M. le secrétaire général de bien vouloir réclamer pour le 25 février, aux états-majors des différentes armées, les listes des joueurs susceptibles d'être sélectionnés en ne comprenant que ceux ayant de sérieuses références et devant être sous les drapeaux le 28 mars 1946.

Le secrétaire : METAYER.

Groupement des clubs autorisés

COMITÉ

Séance du 18 janvier 1946

Présidence de M. Gambardella. Sont présents : MM. Bayrou, Darchand, Delisle, Richeparre, Fusier, Hanot, Henno, Heriory, Lecas, Père, Perroudon, P. Delaunay et Guignot. Excusés : MM. Lantuejoul, Vincenti. Assistent à la séance : MM. Faure et Verdeille.

Homologation de procès-verbaux. — Le comité plénier homologue le procès-verbal du 17 décembre et celui du 19 décembre après rappel de l'envoi à faire aux clubs du groupement d'un fac-similé des cartes des membres du C.N.S. et des directions des sports. Le procès-verbal du 26 décembre est homologué moins une voix (M. Bayrou). Et enfin le procès-verbal du 2 janvier 1946 est homologué.

Affaire équipes inférieures du C.O. Roubaix-Tourcoing. — Le dossier est remis au délégué, à M. Henno, délégué de la région Nord pour être étudié avec le club intéressé.

Assemblée générale du 19 janvier. — Le comité procède à l'étude des diverses questions portées à l'ordre du jour et notamment précise la forme de la proposition à faire devant l'Assemblée générale en ce qui concerne la sixième question (droit d'évocation du comité) et ce, dans le sens suivant : « Le comité plénier précise que l'usage du droit d'évocation à l'égard des décisions de la Commission juridique et de la Commission d'appel, devant être présenté devant l'Assemblée générale du 19 janvier, se limitera à l'existence d'un fait nouveau ou une interprétation erronée des règlements en vigueur, n'amenant en aucun cas le comité plénier ou restreint à se prononcer sur le fond ».

Le secrétaire du comité, Jean GUIGNOT.

COMITÉ RESTREINT

Séance du 23 janvier 1946

Présidence de M. Hanot. Sont présents: MM. Delisle, Fusier, Lantuejoul, Lecas, Père, P. Delaunay et Guignot.

Assemblée générale du 19 janvier. — Suite à cette assemblée, M. Hanot remet le texte ayant trait aux mesures de renforcement de la discipline et des sanctions y afférentes, à annexer au procès-verbal de l'Assemblée générale. MM. Père et Balestra, au nom de la commission sportive rendent compte de la réunion tenue par les clubs de deuxième division en vue d'organiser une épreuve de fin de saison et prend note d'un projet dont la réglementation et le calendrier sont à présenter à l'homologation du groupement.

Concours de pronostics. — La première réunion de la Commission d'étude est décidée pour le mardi 29 janvier à 9 h. au siège, 22, rue de Londres.

Forme de pénalisation des joueurs. — A notifier à la commission sportive.

Commission d'étude de refonte du statut professionnel. — Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale à notifier à la commission juridique et à la commission d'appel. A la désignation de MM. Fusier et Malaud, faite par l'assemblée générale pour la constitution de cette commission, le comité ajoute MM. Hanot et Père et prie les commissions juridiques et d'appel de désigner respectivement deux de leurs membres à incorporer. Il fixe la première réunion au mardi 29 janvier à 18 h., au siège, 22, rue de Londres.

Remises éventuelles de matches consécutivement à la sélection de joueurs par la Fédération. — Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale concernant cette question à notifier à la commission sportive.

Utilisation du stade Jauréguiberry, à Toulon. — Le comité prend connaissance de la réponse du S.C. Toulon et adresse réponse au secrétariat de la fédération.

Communication du secrétariat fédéral au sujet de l'impôt de solidarité. Pris note et remerciements.

La prochaine réunion plénière du comité est fixée au jeudi 14 février à 14 h.

Situation du joueur Escola. — Le comité prie Mme Escola de vouloir bien être entendue par lui au cours de sa séance du mercredi 30 janvier.

Matches du groupement Nord-Sud. — Les clubs du groupement sont instamment priés d'indiquer nominativement les joueurs susceptibles d'être sélectionnés pour ces matches et la place tenue par les intéressés dans l'équipe du club.

Le secrétaire du comité, Jean GUIGNOT.

COMMISSION JURIDIQUE

Séance du mardi 15 janvier 1946

Présidence de M. Verdeille. Sont présents : MM. Jullian, Leblanc, Bronquier et Ch. Nicolas. Excusés : MM. Roure, Lemaire et Chauvin.

Attitudes du joueur Leduc et du C.O. Roubaix T. en suite à la décision du groupement affectant ledit joueur au Stade Clermontois. — La commission, après avoir entendu M. Bubbe représentant le C.O. Roubaix T.; considérant que le joueur a admis, lors de son audition en date du 24 décembre, avoir participé à quatre matches avec l'équipe réserve; que même si les rencontres auxquelles a reconnu avoir pris part le joueur se situent au cours de la période pendant laquelle a été examiné le transfert par les commissions juridique et d'appel, il est indéniable que le joueur Leduc a continué à faire partie de fait du C.O. Roubaix T., notamment en suivant les entraînements fixés par ce club; que par ailleurs, le C.O. Roubaix T. a fortifié par son attitude l'esprit de résistance du joueur à l'égard de la décision du groupement; par ces motifs; décide d'infliger au joueur Leduc une amende de 5.000 francs et au C.O. Roubaix T. une amende de 10.000 francs.

Audition du joueur Domingo. — La commission considérant que ce joueur n'apporte aucun fait nouveau; décide de confirmer sa décision en date du 18 juillet 1945 frappant une amende de 5.000 fr.; l'invite en outre à régler cette somme dans le délai le plus bref.

DEMANDES DE LICENCE SPECIALE

Cas des joueurs Lazennec et Martinelli. — La commission, après avoir pris connaissance du rapport de M. Ménard, représentant le groupement près la commission de l'amateurisme, confirmant la position prise par cette dernière à l'égard de la demande susvisée; décide d'inviter le Stade Rennais et l'Ol. Marseille, en faveur desquels ces licences avaient été sollicitées, à envisager la signature d'un contrat transitoire.

Cas du joueur Weber. — La commission, vu la lettre de la S. Sp. Renaissance Petite Rosselle, club pour lequel le joueur susnommé avait déjà introduit une demande de licence spéciale, rejetée le 25 octobre; attendu que cette demande est à nouveau présentée en raison d'un accord entre le club et l'U.S. Valenciennes, auquel était attaché le joueur Weber en 1939; considérant que l'accord dont il est fait mention est contraire aux règlements généraux; confirme le refus d'autoriser la délivrance d'une licence spéciale à ce joueur.

Cas du joueur Navra. — La commission, vu la demande de ce joueur, l'autorisation du Stade Rennais; considérant que le joueur intéressé, de retour de captivité est âgé de 36 ans; transmet son dossier, avec avis favorable, à la commission de l'amateurisme.

Cas du joueur Alcazar. — La commission, vu le dossier, l'âge de l'intéressé: transmet son dossier, avec avis favorable, à la C.C.C.A.

Salaires arriérés. — Cas du joueur Piech. — La commission, vu la lettre de ce joueur l'informant que son ancien club ne lui a pas réglé complètement, conformément à la décision en date du 1er janvier, les salaires des mois de mai et juin; décide de rappeler à ce club d'avoir à s'acquitter de cette somme dans le délai le plus bref.

Situation du joueur Roy Paul. — La commission, vu la réponse du R.C. Franc-Comtois relative au départ du joueur susnommé; confirme la suspension dont il avait fait l'objet jusqu'à comparution.

Situation du joueur Pigeault. — La commission, vu la lettre du F.C. Rouen; considérant qu'elle n'est pas en possession des informations qu'elle a demandées au F.C. Rouen et au Stade Rennais; décide de renvoyer à huitaine.

Situation du joueur Lozato. — La commission, vu la lettre de l'E.S.A. Brive, par laquelle ce club fait savoir que le joueur Lozato ne réside plus actuellement à Brive; décide de suspendre les effets du contrat de ce joueur jusqu'à nouvel avis.

Qualification du joueur Schindler. — La commission, en réponse à la commission centrale des statuts et règlement; considérant que le contrat du joueur Schindler a été expédié le 27 décembre 1945, comme en fait foi la mention postale figurant sur le pli recommandé contenant le dossier de ce joueur; considérant que le joueur Schindler a été classé professionnel par la commission de l'amateurisme, le 12 mars 1946; considérant que le Stade Clermontois, club auquel était attaché ce joueur en 1942, a depuis cette époque toujours gardé des droits sur lui; Par ces motifs; dit qu'il y a lieu de considérer ce joueur bien qualifié à la date du 1er janvier, le joueur ayant simplement renouvelé sa qualification en faveur du Stade Clermontois.

Amendes infligées par les clubs. — Par les Girondins A.S.P. au joueur Pruvot. Pris note. — Par le Stade Clermontois au joueur Malfroydt et par l'A.S. Biterroise au joueur Escudié. — La commission confirme ces sanctions, mais dit que le montant de l'amende ne peut dépasser le demi-salaire fixe des joueurs intéressés, conformément au chapitre premier, art. 9, § 3 du statut professionnel.

Déclaration d'acceptation de transfert homologué. — 133 : Gomez Estéban au R.C. Strasbourg.

Contrats homologués. — 896 : Gomez Estéban au R.C. Strasbourg; 910 : Jérusalem Camille au F.C. Sochaux; 920 : Kloetty Jean au R.C. Franc-Comtois.

Le secrétaire : Ch. NICOLAS.

Additif au procès-verbal du 8 janvier 1946

Demande de licence spéciale

Cas du joueur Victoria. — La commission, après avoir entendu l'intéressé; considérant le refus de l'Amiens A.C., club avec lequel il a contracté présente saison, de l'autoriser à signer une licence spéciale dans un autre club; rejette la demande du joueur Victoria.

Le directeur gérant : Jules RIMET

Travail exécuté par une équipe d'ouvriers syndiqués

Roger ROUX, Imprimeur, 10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e